

The logo for SMTC Tisséo, featuring the letters 'SMTC' in a bold, orange, sans-serif font, with the word 'tisséo' in a smaller, orange, cursive script font below it.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS  
EN COMMUN DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

\* \*  
\*

**Séance du 10 Février 2016**

**8 - COMMUNICATION**

**8.3 - Partenariat et convention entre le SMTC-Tisséo et l'association Classisco**

L'an deux mille seize, le dix février à Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

**TOULOUSE METROPOLE :**

Etaient présents :

MM. AUJOULAT, BRIAND, CARNEIRO, DEL BORRELLO, GRASS, KELLER, LAGLEIZE, LATTES, TRAUTMANN, MME TRAVAL-MICHELET.

Empêchés d'assister à la séance et ont donné pouvoir :

M. CHOLLET, MME MARTI, M. MOUDENC.

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL :**

Etaient présents:

MM. AREVALO & LAFON.

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL :**

Etait présent :

M. LERY.

Absent-Excusé :

M. BACOU.

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU MURETAIN :**

Etait présente :

MME ROUCHON.

Empêché d'assister à la séance et a donné pouvoir :

M. SUAUD.

**Syndicat Mixte des Transports en Commun**

7, esplanade Compans-Caffarelli  
BP 11120 - 31011 Toulouse CEDEX 6  
Tél : 05 67 77 80 80 - Fax : 05 67 77 80 01  
N° SIRET : 25310098600046

Monsieur le Président expose que, dans le cadre des actions de l'association Classisco, créée par des enseignants pour répondre à des besoins pédagogiques et culturels auprès des scolaires il a été convenu d'établir un partenariat entre le SMTC-Tissé et l'association Classisco.

Il convient dès lors d'établir une convention fixant les modalités de mise en œuvre de ce partenariat ainsi que les engagements réciproques de chaque partie.

Aussi, le SMTC-Tissé s'engage à assurer le versement d'une participation financière d'un montant de 2500€ (deux mille cinq cent euros)

En contrepartie, l'association Classisco s'engage à :

- faire figurer le logo du SMTC-Tissé sur l'ensemble des documents de communication de l'association (Zénith Classisco, etc.)
- mettre à la disposition du personnel du SMTC-Tissé des invitations aux concerts de la programmation 2016.

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver les termes de cette convention et d'autoriser le Président à signer cette dernière.

\* \*  
\*

Le Comité Syndical :

Entendu l'exposé de Monsieur le Président,

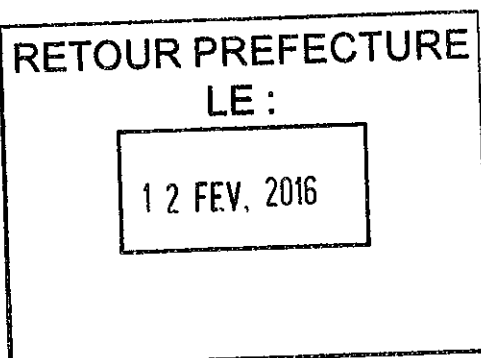
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

**ARTICLE 1 :** AUTORISE le versement d'une participation financière de 2 500 € à l'association CLASSISCO.

**ARTICLE 2 :** DIT que la dépense sera inscrite au chapitre 65 du budget du SMTC-Tissé.

**ARTICLE 3 :** AUTORISE le Président à signer la convention avec l'association CLASSISCO.

**ARTICLE 4 :** DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Jean-Michel LATTES".

Jean-Michel LATTES

**CONVENTION  
D'OBJECTIFS ET DE MOYENS  
N°2016-810**

**ENTRE**

Le **Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine**, sis 7 Esplanade Compans Caffarelli, B.P. 11120, 31011 TOULOUSE Cedex 6, et représenté par son Président, M. Jean-Michel LATTES, dûment habilité à l'effet des présentes en vertu de la délibération n° D.2016.02.10.08.3 en date du 10 février 2016,

Ci-après désigné par les termes « SMTC-TISSEO »,

**ET**

**Association Classisco**, sis 30 rue du Pech 31100 Toulouse et représentée par son Président dûment habilité aux fins des présentes

Ci-après désignée par les termes « ASSOCIATION CLASSISCO »

Il est convenu ce qui suit :

**PREAMBULE**

Dans le cadre des actions de l'association Classisco, créée par des enseignants pour répondre à des besoins pédagogiques et culturels auprès des scolaires, il a été convenu d'établir un partenariat entre le SMTC-Tissé et l'association Classisco.

**ARTICLE 1 : OBJET**

La présente convention a pour objet de définir les engagements réciproques du SMTC-Tissé et l'Association Classisco dans le cadre des actions de l'association programmées en 2016.

**ARTICLE 2 : ENGAGEMENTS DES PARTIES****1- Engagements du SMTC-Tissé**

Tissé-SMTC s'engage à assurer le versement d'une participation financière d'un montant de 2500 € (deux mille cinq cent euros).

**2 - Engagements de L'Association Classisco**

L'association s'engage à :

- faire figurer le logo du SMTC-Tissé sur l'ensemble des documents de communication de l'association (Zénith Classisco, etc.),
- mettre à la disposition du personnel du SMTC-Tissé des invitations aux concerts de la programmation 2016.

**ARTICLE 3 : DUREE**

La présente convention prend effet à compter de la signature par la dernière partie. Elle prendra fin le 31 décembre 2016 sauf cas de résiliation prévu à l'article 6.

**ARTICLE 4 : DISPOSITIONS FINANCIERES**

Le SMTC-Tisséo versera une participation financière d'un montant de 2500 € (deux mille cinq cent euros).

L'association Classisco s'engage à effectuer une demande de versement mentionnant le montant et le numéro de délibération auprès du SMTC-Tisséo.

**ARTICLE 5 : MODIFICATION DE LA CONVENTION**

Toute modification de la présente convention fera l'objet d'un avenant signé par les parties.

**ARTICLE 6 : RESILIATION DE LA CONVENTION**

Cette convention serait annulée de plein droit par l'une ou l'autre des parties en cas de non-respect d'une ou de l'autre des obligations ou en cas d'annulation de la manifestation.

La présente convention pourra également être résiliée pour tout motif, par l'une ou l'autre des parties ou à tout moment dès lors que l'ensemble des parties en sont d'accord, sans indemnités de part et d'autre moyennant un préavis d'un mois, par lettre recommandée avec accusé de réception.

**ARTICLE 7 : LITIGES**

Les parties conviennent d'épuiser les voies amiables avant de s'en remettre aux tribunaux. Seuls les tribunaux de Toulouse seront compétents.

Fait à Toulouse, en trois exemplaires originaux, le

Pour le SMTC-Tisséo  
Le Président,

Pour l'Association Classisco  
Le Président,

Jean-Michel LATTES